

ESSAI

Chloé Morin
Daniel Perron

À quoi servent
encore
les partis
politiques ?

La perception des Français

Chloé Morin
Daniel Perron

**À quoi servent
encore
les partis
politiques ?**

La perception des Français

INTRODUCTION

Le « monde d'après » Covid-19 sera-t-il différent du monde d'avant ? Ou, comme le dit Michel Houellebecq, ce dernier ressemblera-t-il au premier, en « un peu pire » ?

Il est évidemment trop tôt, à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour hasarder des pronostics. Mais il est déjà possible de voir que la crise du coronavirus a joué un rôle d'accélérateur et de catalyseur de tendances déjà à l'œuvre. En matière démocratique, les mots « défiance », « déconnexion », « lourdeur administrative » préexistaient au coronavirus. Ils sont désormais incontournables. Il est d'ailleurs trop peu souligné que la crise française de 2020 se distinguera moins par une catastrophe économique et sanitaire qui aura frappé l'ensemble de l'humanité, que par le caractère unique de la crise politique profonde qui aura doublé ces maux.

La comparaison des cotes de confiance des différents gouvernements pendant le confinement, montrant une défiance importante et inégalée vis-à-vis d'Emmanuel Macron, ne saurait en effet s'expliquer par la seule mauvaise gestion gouvernementale des masques ou des tests de sérologie, ou même par des approximations, revirements ou « mensonges » perçus par l'opinion. Quel pouvoir n'a pas tâtonné ? Quel pouvoir n'a pas été saisi d'effroi devant la vague pandémique ?

La crise française est d'abord une crise politique. On ne peut en effet comprendre le climat politique français à l'orée de l'été 2020 sans explorer les racines politiques d'une crise démocratique d'ampleur. Les oubliés chantés par Gauvin Sers en 2019 ont pu trouver les preuves de ce qu'ils ressentent d'une déconnexion des élites de leurs vies quotidiennes alors que celles-ci entendent

Chloé Morin est spécialiste de la communication politique et de l'analyse de l'opinion, ancienne conseillère « opinion » du Premier ministre de 2012 à 2016.

Daniel Perron est juriste. Spécialiste de l'analyse juridique des politiques publiques, il a travaillé dix ans à l'Assemblée nationale et a été conseiller ministériel de 2012 à 2014.

dicter leurs comportements. La crise de confiance, nous l'avons dit, touche l'ensemble des « élites », comme nous le verrons tout au long de cet essai.

Dans ce contexte, les partis politiques, déjà affaiblis et inaudibles avant la crise, l'ont été encore plus pendant le confinement. Au point qu'à son issue, au moment de reconstruire, même la majorité s'inquiète de se retrouver seule pour reconstruire, seule face à la colère couvant dans le pays. L'administration, déjà mal perçue, lourde, éloignée, sort de la crise considérablement discréditée, incapable de reconnaître ses erreurs, alors même que le besoin d'État ne s'est jamais tant fait ressentir. Au moment de « rebâtir », l'impossibilité de construire un dialogue franc, ouvert et dépassionné se fait déjà ressentir, avec le retour des vieilles lunes – ici le déverrouillage des 35 heures, là le travail du dimanche, ici le retour de l'ISF – et des mêmes postures affichées depuis les années 1990. En tout point, la crise aura donc fait ressortir les fragilités d'un système à bout de souffle.

Crise de la démocratie, disparition des partis politiques, marée montante populiste qui attaquerait les digues de la démocratie sont les mots du moment. Réseaux sociaux et nouvelles formes de communication politique sont convoqués tour à tour comme symptômes et virus d'une société qui se délite. Le sens du destin commun semble perdu ; clans, communautarismes et individualisme le plus brutal dominant.

La nation et ses institutions désormais vieilles, usées, fatiguées heurtent une société « pluriverselle » – selon Axel Dauchez, fondateur de Make.org¹ – où chacun cultive sa singularité. La République elle-même, ce patrimoine commun d'une histoire populaire de conquêtes, n'est plus qu'un cadre qui serait devenu obsolète. La peinture quotidienne que donne la presse ressemble à un effondrement. Et nous serions complices, même, de non-assistance à nation en péril en ne dénonçant pas les happenings « mani-festifs » qui visent à scandaliser l'interpellation politique pour avoir, peut-être, droit au regard d'un pouvoir jugé éloigné et méprisant.

En réalité, la crise n'est pas neuve. Le commentaire de l'immédiat sur les plateaux de l'information continue occulte la perspective du temps long. Si l'on se retournait, on verrait que la démocratie est un état de crise permanent. « [...] il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire¹ », prévient Jean-Jacques Rousseau.

Notre histoire devrait nous en convaincre. En 1946, à Bayeux, De Gaulle disait cette instabilité : « Au cours d'une période de temps qui ne dépasse pas deux fois la vie d'un homme, la France fut envahie sept fois et a pratiqué treize régimes, car tout se tient dans les malheurs d'un peuple. Tant de secousses ont accumulé dans notre vie publique des poisons dont s'intoxique notre vieille propension gauloise aux divisions et aux querelles. » Depuis Bayeux, l'histoire ne s'est pas arrêtée.

Politistes, juristes et journalistes ont beaucoup écrit sur ces moments pour en comprendre les ressorts et en sonder les causes. En pleine guerre, dans *L'Étrange Défaite*, Marc Bloch, que l'on ne peut suspecter d'une quelconque sympathie pour le régime vichyste, dénonce la gangrène qui a gagné la III^e République². De Gaulle, n'y revenons pas, se désole d'un parlementarisme qui désunit la France. La V^e République répond à ce chaos invalidant.

Le parlementarisme rationalisé a pris place. Il s'agit de mettre en avant l'exécutif, d'instaurer de la stabilité. La réforme de 1962, avec l'élection du président de la République au suffrage universel direct, va construire des institutions très particulières qui hybrideront la République en monarchie élective au suffrage universel de droit divin.

Le quinquennat et l'inversion du calendrier électif – où la présidentielle précède, et dicte largement, les législatives – donnent en 2000 une place prédominante à l'exécutif, au point d'étouffer le Parlement. Tout a été fait pour répondre au besoin de vitesse et mieux circonscrire les oppositions, devenues manifestement inutiles pour les commentateurs, qui ne se soucient

1. Entretien avec Axel Dauchez le 7 février 2020.

1. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2012 [1762].
2. Marc Bloch, *L'Étrange Défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Folio, 1990 [1946].

pas de ce que cela signifie de mépris du pluralisme politique, et de ce que cela dénote du besoin de « démocratie continue¹ », selon les mots du juriste Dominique Rousseau. La fabrique législative répond ici aux critères de l'époque, qui font de la vitesse le principal gage de l'efficacité, et de l'opposant un empêchement illégitime de réformer.

Dans ce contexte, un acteur central de la démocratie semble atteint au cœur par la crise. Il s'agit des partis politiques. Eux aussi ont toujours été critiqués. Dans son manuel d'histoire constitutionnelle de la France², Marcel Morabito évoque ainsi la grande figure du professeur Georges Vedel qui, dans ses rapports au Comité d'études pour la République en 1956, analysait les causes de l'instabilité ministérielle. Celui-ci incriminait non pas tant les institutions que la structure de l'opinion publique, divisée en une constellation de partis dont l'indiscipline et l'incohérence étaient un trait de comportement. La philosophe Simone Weil s'était déjà montrée plus dure : « La suppression des partis serait du bien presque pur, écrivait-elle. Elle est éminemment légitime en principe et ne paraît susceptible pratiquement que de bons effets³. »

Et pourtant, comment faire sans les partis ? La crise du Covid-19 a montré un vide patent où la démocratie a semblé souvent réduite à son caractère formel alors qu'il aurait fallu des partis forts pour interagir avec la puissance publique dans un esprit de communion. La représentation sur laquelle repose la démocratie occidentale oblige à des institutions médiatrices. Robert Michels débute ainsi son classique *Sociologie du parti dans la démocratie moderne* par ce postulat clair : « La démocratie n'est pas pensable sans organisation. Seule l'organisation donne de la consistance à la masse. Peu de mots suffiraient pour expliquer cette thèse⁴. » Plus près de nous, Maurice Duverger a décortiqué le fonctionnement, la symbolique, fondant la césure cardinale entre « partis de cadre » et « partis de masse » non pas sur le nombre des affiliés, mais sur la structure de fonctionnement qu'ils empruntent⁵.

En France, la Constitution de la V^e République a donné une place aux partis puisque son article 4 leur assigne un rôle important dans l'expression de la souveraineté. « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. » Ils contribuent en outre à la mise en œuvre de la parité hommes-femmes dans les mandats électoraux et les fonctions politiques ou sociales. Enfin, cet article 4 « garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ».

Raymond Aron en a donné une définition à reprendre lorsqu'on aborde la crise démocratique : « Les partis sont des groupements volontaires plus ou moins organisés, qui prétendent, au nom d'une certaine conception de l'intérêt commun et de la société, assurer seuls ou en coalition, les fonctions de gouvernement¹. » Ainsi conçu, le parti est un médium qui contribue à l'émergence d'une conscience puis d'une parole collective. Celles-ci trouvent ensuite une expression dans les institutions à travers des représentants élus dont le parti est le rouage essentiel de la sélection. C'est donc dans la représentation de l'intérêt commun, dans la traduction de la parole des représentés par les partis, puis au Parlement et au gouvernement que se fonde la crise.

De « gilets jaunes » en opposition à la réforme des retraites, les manifestations urbaines et expressions de colère et d'incompréhension qui envahissent la toile des réseaux sociaux jusqu'à la nausée nous montrent une « démocratie sans le peuple », comme dirait Maurice Duverger² ; un appel à une renaissance démocratique nécessaire. Les partis politiques perdus doivent repenser leur action, reconfigurer les moyens d'une démocratie imparfaite dans laquelle le peuple, loin de rejeter sa nécessité, demande son inclusion.

C'est ce moment de reconfiguration, de crise des partis, que nous étudions dans les pages qui suivent. Il ne s'agit pas de juger du bien-fondé

1. Dominique Rousseau, *Radicaliser la démocratie. Propositions pour une refondation*, Paris, Seuil, 2015, p. 67.

2. Marcel Morabito, *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, 6^e éd., Paris, Montchrestien, 2000.

3. Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Paris, Climats, 2017 [1950].

4. Robert Michels, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne : enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*, Paris, Folio, 2015 [1925], p. 69.

5. Maurice Duverger, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

1. Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965, p. 117.

2. Maurice Duverger, *La Démocratie sans le peuple*, Paris, Seuil, 1967.

de telle ou telle position politique, mais d'examiner le délitement des partis et ses causes réelles et fantasmées, ainsi que d'identifier les ressorts d'un rebond dont la majorité est de fait demandeuse. Et d'exposer une conviction : il faut un parti aux « gilets jaunes ». Et à tous les autres, tous ceux qui ont tourné le dos à la politique.

LE REJET DE LA RAISON DU PEUPLE AU FONDEMENT DE LA CRISE

UNE CRISE DE LA REPRÉSENTATION

L'étude de la crise de la représentation politique impose de revenir aux bases de sa signification. Elle est née, sous la Révolution, de la captation de la volonté du peuple par les représentants des états généraux. En se déclarant « Assemblée nationale », ceux-ci inaugurent le mouvement. Cette émancipation des représentants va construire la représentation nationale. Si, aujourd'hui, le principe de la République est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple¹ », celui-ci repose sur la fiction de la délégation de la représentation par le peuple.

Dans notre architecture institutionnelle, ce principe met en œuvre la fusion entre le représentant et le représenté, qui délègue sa volonté à l'élu pour agir en son nom. N'admettant pas le mandat impératif, nos institutions reposent en réalité sur la définition d'un citoyen réduit à la fonction électorale et écarté de plus en plus par des experts qui revendiquent le monopole de la raison, si ce n'est de la définition de l'intérêt général. À l'heure des échanges directs sur les réseaux sociaux, où tout s'exprime, cette neutralisation de l'expression citoyenne en dehors des élections paraît désormais insupportable, tant l'illusion de proximité numérique permet la croyance dans le fait que nous pouvons tous décider en permanence.

1. Constitution de la V^e République, article 2, alinéa 5.

C'est ici que l'analyse de Dominique Rousseau est des plus pertinentes, en posant le principe de « démocratie continue », par lequel le représenté n'aurait plus à se taire du fait de la délégation qu'il consent une fois tous les cinq ans. Avançant le concept de « représentation-écart¹ », il pointe le nécessaire dialogue constant entre représentés et représentants pour permettre, comme dit le philosophe Daniel Bounoux, de « faire mieux vivre le représenté dans le représentant² ». Or, c'est cette absence de dialogue continu qui permet à cet auteur de parler de la représentation parlementaire comme « descendante, voire condescendante³ ». Et l'on retrouve les mots de Gauvain Sers, qui disent au fond que la liberté du jour de l'élection ne saurait réduire la démocratie à sa seule expression.

LE FAUX DÉBAT DE LA PROFESSIONNALISATION

Les partis, ici, ont un rôle de médium évident à jouer comme parties prenantes de la décision politique, de la mécanique de l'État. Mais comment faire pour leur permettre ? Les institutions les ont relégués en réalité à la préparation et à la désignation des candidats : ils sont réduits à des écuries, dont le sort est lié aux fortunes de leur champion. Et ils sont donc d'autant plus fragilisés que la volatilité électorale va croissant, ce qui signifie qu'il devient de plus en plus courant qu'un parti ayant récolté 20 % n'obtienne que 2 % à l'élection suivante. S'ils existent au sein du Parlement à travers les groupes politiques, c'est leur participation ou non à la majorité qui fait leur expression – or, l'inversion du calendrier électoral, par laquelle la présidentielle dicte le résultat des législatives, confine certains partis pourtant importants à la marginalité dans leur représentation parlementaire.

La critique contemporaine attribue fréquemment la responsabilité de la crise à une professionnalisation politique jugée excessive. Sans doute la

1. Dominique Rousseau, *op. cit.*

2. Daniel Bounoux, *La Crise de la représentation*, Paris, La Découverte, 2019 [2006], p. 198.

3. *Ibid.*, p. 198.

stabilité du personnel politique est-elle un signe de professionnalisme. Mais, avec 2,4 mandats en moyenne en 2011¹, il est difficile de parler d'excès en la matière. D'une part, la perception de la professionnalisation par l'opinion publique est largement liée à l'effet loupe du darwinisme politique. Celui-ci rend visibles avant tout les grands leaders, élus et réélus, toujours invités sur les plateaux des médias, tandis que la base est largement éconduite de scrutin en scrutin. D'autre part, l'institution parlementaire pâtit de renouvellements trop rapides qui affaiblissent sa capacité à remplir ses missions, du fait du fort coût d'apprentissage de la fonction.

À ce propos, le procès en amateurisme de plus en plus fréquent contre l'actuelle majorité marque la difficulté à trouver un juste équilibre. Le dégagisme érigé en vertu avec l'arrivée d'une génération parlementaire à l'expérience politique souvent inexistante s'avère être un piège lorsque les crises se lèvent et que la technicité du travail législatif impose l'expérience comme nécessaire pour résister à l'exécutif.

Car c'est aussi dans le jeu de la séparation des pouvoirs qu'il faut envisager la respiration du personnel politique. Dans la mesure où le pouvoir exécutif repose sur un personnel d'agents hypertechniciens rompus à la mécanique de l'État, il faut en face une forte capacité de résistance, qui ne s'acquiert qu'avec le temps et les mandats électifs.

De ce point de vue, à moins de remettre en cause l'idée même de représentation, il faut reconnaître que le professionnalisme des élus est une forme de rançon de la complexification des rouages de la fabrique du droit et de notre société. La crise actuelle semble bien indiquer que ce n'est pas le professionnalisme qui est cause, mais bien plutôt l'écart existant ou perçu entre représentants et représentés. Il faudrait alors déporter le débat sur la provenance sociologique des élus.

1. Abel François et Emiliano Grossman, « Qui sont les députés français de la V^e République ? », *La vie des idées*, 21 janvier 2011.

Mais, là encore, le recul historique devrait inciter à la prudence : jamais les partis, et donc la représentation électorale qui en est issue, n'ont été le miroir de la société. Qui peut croire qu'un Jaurès, un Blum, un Barrès, un Clemenceau, un De Gaulle, un Mendès France, un Mitterrand représentaient la sociologie du peuple ? Les élus, et les grands élus au premier chef, sont une élite culturelle. Ils sont à cet égard le reflet d'un moment culturel. Or, c'est bien dans la culture qu'il faut rechercher l'écart qui semble faire renaître l'idée d'un pays légal opposé au pays réel.

UN LIEN PERDU ENTRE REPRÉSENTÉS ET REPRÉSENTANTS

Cette idée de séparation du pays légal et du pays réel, largement connotée du fait de son usage répété par Maurras et l'extrême droite française au début du XX^e siècle, est en fait issue d'une autre histoire : celle de François Guizot, ministre de l'Instruction publique sous la monarchie de Juillet, qui inaugure cette séparation le 30 décembre 1834 lors d'un débat relatif au jugement de la révolte des canuts. Face à la gauche qui proteste contre l'écrasement politique du mouvement social, Guizot se réclame de l'ordre contre les « passions populaires » et les factions :

Nous nous sommes adressés au pays selon la Charte et les lois, à la portion du pays investie par nos institutions du droit de parler en son nom. Nous nous sommes adressés au pays légal ; et notre prétention à nous, c'est que le pays réel tout entier, la masse immense des cultivateurs, des pères de famille, des hommes honnêtes et laborieux est en parfaite harmonie avec le pays légal et officiel, comme on dit, qui représente la France¹.

Il refuse ensuite que l'on puisse dire que la « nation officielle » mène une politique contraire à ce que veut la « nation réelle ». Il légitime ainsi *de facto*

1. François Guizot, *Histoire parlementaire de France. Recueil complet des discours prononcés dans les Chambres de 1819 à 1848*, Tome deuxième, Paris, Michel Lévy Frères, 1863, p. 320.

la séparation du groupe des gouvernés de celui des gouvernants que l'on retrouve aujourd'hui dans les esprits.

Cornelius Castoriadis a décrit ce décalage, estimant que notre démocratie « est organisée, conçue de telle sorte que la participation des citoyens soit en fait impossible. Après quoi, les politiciens viennent pleurer sur leur crise de représentativité¹. »

LA DICTATURE DE L'URGENCE

À l'heure de l'hyperdéfiance, ce n'est pas seulement le lien entre les institutions et le peuple qui est remis en cause, mais sa nécessité même. De plus en plus de citoyens semblent se résigner à tourner le dos à la chose publique, à vivre « à côté » faute d'avoir trouvé le moyen de vivre avec. Le pouvoir politique a sa part de responsabilité dans le creusement de ce fossé. La dictature de l'instantané rétrécit la réflexion, réduit le temps de la construction de la loi, écarte le dialogue social comme obstacle à une efficacité dont seule la vitesse serait l'étalon. Le parti est réduit à la fonction d'émetteur continu de réactions qui mobilisent toutes ses forces au détriment de la pensée du temps long et de la prospective.

Cette fuite en avant transforme le lien entre peuple et représentants, qui ne semble plus pouvoir reposer que sur le sentiment d'une action frénétique, d'un volontarisme affiché dont les gouvernés ne voient pourtant pas le résultat. Ainsi se creuse le fossé entre des attentes grandissantes et des résultats qui, eux, sont inversement proportionnels à cette vitesse qui n'est que précipitation.

On pourrait bien entendu poser l'impératif technicien de la fabrique politique. Évidemment, il faut maîtriser le langage complexe, la technique des sujets abordés pour comprendre les enjeux croisés qui se jouent, savoir

1. Cornelius Castoriadis, *Une société à la dérive. Entretiens et débat 1974-1997*, Paris, Seuil, 2005, p. 261.

simplement ce que l'on fait. Il n'est qu'à voir quelques parlementaires perdus dans les méandres des articles de loi pour se poser la question de l'accessibilité technique de la politique aujourd'hui. Mais, outre que la technicité croissante éloigne le citoyen lambda de la compréhension des enjeux des décisions politiques, c'est une erreur d'accorder à la maîtrise technique le monopole de la raison. Castoriadis dénonce bien d'ailleurs « l'illusion de l'expertise¹ » au regard des multiples décisions absurdes prises par les experts. Ceux-ci n'ont pas montré la légitimité de leur prétention à monopoliser la raison – dont on sait pourtant qu'elle est par nature toujours du côté du pouvoir.

DES PARTIS QUI ONT RENONCÉ À PENSER ET À ÉDUCUER

Sur ce point précis, les partis ne répondent plus à la fonction médiatrice qui est la leur : non pas seulement offrir des solutions, mais aussi et surtout faire écho au travail citoyen entre les élections, relayer attentes, colères et aspirations, et contribuer à les agréger autour de compromis collectifs.

L'épisode des « gilets jaunes » est une démonstration éclatante de cette incapacité des partis à capter, pour le civiliser, le débat qui naît dans la société. Peu ou prou, ils se sont laissés déborder par les ONG spécialisées, qui prennent le relais de l'action citoyenne et revendicative. Elles sont devenues des interlocutrices continues des gouvernants, légitimées par leur maîtrise technique des sujets, mais aussi leur positionnement – tout à fait artificiel – hors de ce champ toxique qu'est devenue la politique.

Le député Jean-Michel Clément, qui a produit le documentaire de Joël Gorin *À la croisée des chemins. Paroles de citoyens* à l'automne 2019, constate cet effacement lorsque au détour d'un dialogue, un homme s'interroge : « Monsieur le député, vous êtes en train de me dire que le Parlement ne sert

1. *Ibid.*

à rien. » Les partis, dit Jean-Michel Clément en substance, avaient en eux les germes de leur propre effondrement. Les effets pervers d'une alternance gauche-droite quasi automatique les ont amenés à penser qu'ils pourraient survivre sans changer. Ils ont ainsi nourri les frustrations, abandonné leur rôle éducatif et abdiqué toute prétention à produire et féconder des idées pour, enfermés dans le conformisme intellectuel de réseaux fermés, se muer en groupes de supporters.

L'état actuel des partis politiques est ainsi symptomatique de l'étape ultime de la personnification du pouvoir : l'effacement du collectif. Les primaires ont ici une responsabilité majeure, même s'il faut également blâmer l'effondrement culturel que signe la montée d'un individualisme consumériste tendant à réduire l'élu au rang de commodité politique. Souvenons-nous que, dès 2005, par exemple, Ségolène Royal efface le Parti socialiste d'où elle est issue pour créer Désirs d'avenir. Elle s'émancipe, comme le fera cinq ans plus tard François Hollande qui, avant même d'être élu, explique qu'il ne se sent pas tenu par le programme de son parti. Comment mieux signifier l'inutilité intellectuelle du parti ? Il s'en trouve réduit à une organisation logistique qui ne parvient même plus à trouver de légitimité interne pour choisir son candidat à l'élection suprême.

Pour le Parti socialiste, l'élection de 2017, avec ses déchirements et le refus d'accepter le vainqueur – qui quittera même le parti après la défaite –, marque l'effondrement de toute culture commune et le repli sur des écuries concurrentes. L'archipelisation, pour reprendre le mot de Jérôme Fourquet¹, n'est évidemment pas l'apanage de la gauche. La droite l'a vécue. Les multiples changements de nom des partis de droite ne suffisent pas à camoufler les fractures personnelles qui ont abouti à la primaire de 2016, où les débats ont aussi été agités et ont laissé des cicatrices profondes... Cicatrices qui ont abouti à la fuite de personnalités de droite en Macronie, après qu'elles ont parfois copieusement dit l'incapacité du vainqueur final à

1. Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Seuil, 2019.

porter un projet crédible – comment là encore les électeurs ne verraient-ils pas le signe que les ambitions personnelles ont supplanté l'intérêt général ?

À bien les regarder, LFI et LREM, les deux partis les plus récents – auxquels il faudrait ajouter le RN qui reste une franchise familiale ancienne – pourraient bien souffrir des mêmes maux que les autres partis. Leur ciment, aujourd'hui, est avant tout la figure du chef. Comment s'inscrire dans la durée quand on a lié son sort au destin d'un leader ? Comment éviter que les doctrines internes rassemblées autour de lui ne se séparent avec son effacement inévitable ? La personnalisation est une impasse. Mais on peine à trouver une issue tant elle correspond à la culture de notre société. Un leader humble, n'aspirant pas à des sommets, peut-il encore intéresser les médias ? Quelques exemples actuels peuvent en faire douter.

Si les partis les plus récents laissent entrevoir la vision de ce que pourraient être les futurs partis politiques, alors ils inaugurent une ère du renouvellement permanent, où un champ politique fragmenté sera en permanence reconfiguré au gré des fortunes et des ambitions personnelles.

Même les élus locaux, ces piliers de la démocratie, ont le parti honteux. Lors des élections municipales, les étiquettes ne sont pas revendiquées et chacun se dit citoyen, cachant expérience et convictions partisans comme autant de signes déshonorants. Or, ces maires de villes petites et moyennes sont la vie même du parti politique, œuvrent à maintenir le lien entre un « haut » de plus en plus éloigné et un « bas » de plus en plus résigné. Ici, les problématiques de la dépossession de l'élu de ses prérogatives, face à des attentes croissantes de la part des citoyens et à l'absence de statut protecteur et valorisant, prennent une importance cardinale sur laquelle nous reviendrons.

PARTI ADMINISTRATION, PARTI MANAGER, MIROIR DES TRAVERS DE L'ÉTAT

Nous entrons dans une vision managériale de la politique et de la démocratie. Les partis, ici, évoluent en miroir de la transformation de l'État, qui place l'efficacité comptable et l'instabilité devant la valeur du lien social. Les partis ont calqué leur organisation sur celle de l'État, avec des hiérarchies millefeuilles et des procédures complexes.

Incarnant une certaine stabilité, ils ont néanmoins été touchés ces derniers temps par la transformation managériale des institutions politiques sur le modèle de l'entreprise. Or, cette mutation porte en elle l'abaissement de la démocratie et de la participation des citoyens entre les élections. L'entreprise, en effet, il ne faudrait pas l'oublier, n'est pas le lieu de la démocratie, mais celui de la hiérarchie et de la soumission aux ordres, comme le rappelle Alain Supiot¹. Dans cette perspective, l'élu manager se situe au-dessus, dans une relation hiérarchique qui lui permet d'imposer ses choix contre le représenté, lequel a ainsi abdiqué sa capacité d'agir – voire de penser – par le biais de l'élection. Au niveau des partis, cette efficacité a emprunté la même voie de la gouvernance par les nombres que pour l'État qui, suivant Alain Supiot toujours, déconnecte l'image du monde des gouvernants et gouvernés de l'expérience qui s'ancre dans un territoire vécu par les gouvernés².

Derrière l'asservissement aux objectifs chiffrés et/ou comptables du politique, un changement considérable s'opère. L'ère du postpolitique peut s'ouvrir, où la parole même de l'électeur sera contredite si elle ne répond pas à la raison raisonnable décidée par des représentants dépositaires du monopole de la raison. C'est ce qui s'est produit avec le référendum de 2005 sur la Constitution européenne, dont la remise en cause par le Parlement n'a pas fait sourciller un seul parti dit de gouvernement, au nom, justement, de

1. Alain Supiot, *Critique du droit du travail*, Paris, PUF, 1994, p. 151.

2. *Id.*, *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015, p. 246.

À quoi servent encore les partis politiques ?

la raison. C'est bien la démocratie du vote populaire qui a été mise de côté car ne satisfaisant pas aux impératifs assignés par les représentants. Comment alors se plaindre d'une fracture lorsque le représentant méprise souverainement la parole pourtant cardinale du représenté ?

C'est donc du contexte de dessaisissement des citoyens que les partis doivent répondre. Mais pour cela, il faut des moyens – intellectuels, certes, à travers l'affirmation de la primauté politique du peuple, mais bien également financiers.

L'ARGENT : UNE QUESTION DÉMOCRATIQUE MAJEURE

Julia Cagé a bien mis en avant les problématiques liées au financement de la vie politique, à la place de l'argent dans les maux dont souffrent les partis et, par extension, notre démocratie¹. Il est devenu tabou de dire la précarité de très nombreux élus. Et pourtant, le nombre de maires qui ne voulaient pas se représenter aux municipales de 2020 devrait nous inquiéter sur ce que cela signifie du mandat². À la précarité inhérente à leur mandat se combinent en effet un cumul de responsabilités, notamment juridiques, et une faiblesse de rémunération au regard de celles des plus hauts cadres des administrations qu'ils gouvernent. Il faut dire et redire que, si elle n'a pas de prix, la démocratie a un coût et qu'à force de rogner pour économiser des bouts de chandelle, nous sommes en train de sacrifier l'essentiel sans même nous en rendre compte.

1. Julia Cagé, *Le Prix de la démocratie*, Paris, Fayard, 2018.

2. Martial Foucault, *Maires au bord de la crise de nerfs. La démocratie locale peut-elle survivre ?*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2020.

LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE, L'ILLUSION D'UNE CITOYENNETÉ DE CANAPÉ ?

Rénovation, refondation, réinvention... depuis des années, ces injonctions sont lancées de manière récurrente à des partis politiques jugés obsolètes et dévitalisés. Plus ou moins cosmétique, plus ou moins ambitieux, l'effort de repenser le parti dans ses fonctions, son organisation et ses outils a puisé ces dernières années à deux sources particulières :

- d'abord, les nouvelles technologies – plateformes web, réseaux sociaux, algorithmes, intelligence artificielle –, qui véhiculent l'imaginaire utopique de la Silicon Valley et de son horizon de « progrès » sans limites ;
- ensuite, les techniques de la démocratie participative qui promettent une revitalisation démocratique par la réconciliation entre le citoyen, d'une part, et les processus institutionnalisés de délibération et de décision publique, d'autre part.

Ces deux horizons offrent autant de potentialités que de menaces, de promesses que d'impasses. Peu à peu, nous revenons cependant de notre fascination initiale à leur égard.

PARTI PLATEFORME, PARTI ALGORITHME : RISQUES ET POTENTIALITÉS DES TECHNOLOGIES APPLIQUÉES À LA DÉMOCRATIE

Un certain nombre d'organisations ou de plateformes ont émergé ces dernières années, avec des velléités plus ou moins assumées de pallier les

défaillances des partis traditionnels. Pourquoi s'intéresser à ces acteurs nouveaux du jeu démocratique? Non seulement pour l'usage innovant qu'ils font de la technologie, dont la sphère politique peut tirer des leçons utiles, mais parce que, si seulement 3% des Français déclarent avoir déjà donné de l'argent à un parti politique, ils sont 26 % à avoir effectué cette démarche pour une association caritative¹ et recourent massivement à certaines plateformes qui prétendent aller au-delà de leur vocation initiale pour investir des domaines politiques (plus de 2 milliards d'êtres humains sont inscrits sur Facebook). Dans le même temps, la plupart des partis souffrent d'un désengagement croissant (LREM, revendiquant 400 000 affiliés, n'a recueilli que 17000 votes lors de la dernière consultation organisée sur ses statuts). Enfin, examiner ces organisations et plateformes permet de comprendre en quoi elles ne peuvent – et ne pourront jamais – prétendre supplanter les partis dans leur rôle de structuration du débat public. Quitte à céder à la provocation, citons quatre exemples qui illustrent ces formes hybrides d'acteurs politiques prétendant compléter, voire supplanter certaines fonctions autrefois remplies par les partis : Change.org, Makesense, Make.org et Facebook.

Change.org a été créée en 2007 aux États-Unis et compte aujourd'hui 313 millions d'utilisateurs dans le monde, dont 12 millions en France où elle s'appuie sur les contributions de 9500 donateurs en France. De pétitions locales contre une fermeture de classe ou pour l'interdiction des pesticides en grands mouvements nationaux, à l'image de celui contre la loi travail en 2016 ou du record de plus de 2 millions de signataires atteint par l'« affaire du siècle » lancée en décembre 2018, Change.org a contribué à promouvoir la démocratie pétitionnaire grâce à la force du numérique. La pétition, objet politique très ancien, a changé d'échelle pour durcir le rapport de force entre gouvernants et gouvernés. Change.org a pour objectif de passer du stade « passif » à un rôle beaucoup plus actif, en accompagnant ses lanceurs de pétition, en les aidant à avoir de l'impact à travers des services et de la formation. Il s'agit d'aller au-delà du clic, de structurer des communautés engagées.

1. François-Xavier Demoures (dir.), *La France en quête. Réconcilier une nation divisée*, Paris, Destin commun, 2020, p. 67.

Autant d'objectifs proches de ceux des partis politiques mais qui reposent ici notamment sur le déploiement d'un mode d'action largement assis sur l'impulsion du pétitionnaire en ligne, installé dans son canapé, le train ou ailleurs... qui reçoit les *inputs* du prestataire pour l'informer que telle ou telle action est en cours.

La mobilisation des citoyens est un objectif également partagé par Makesense, qui souhaite, selon son site internet, « faire du citoyen un acteur du changement ». Créée en 2011, cette organisation se pense comme un « accélérateur d'engagement et de changement », notamment à travers la formation des citoyens qui veulent s'engager sur des thématiques de leur choix et la mise en relation de ceux qui partagent des intérêts communs. Elle mise sur la recherche de solutions locales à des problèmes d'intérêt général et estime avoir mobilisé – dans des réunions et rencontres physiques – plus de 100 000 citoyens et soutenu plus de 3 200 projets depuis sa création.

UNE PROMESSE MESSIANIQUE DE DÉPOLITISATION

Point commun à ces deux organisations : une prétention à la neutralité idéologique, à la fonction de simples passeurs d'idées portées par des personnes, elles, très politisées. Cette dépolitisation apparente d'initiatives pourtant éminemment politiques interroge : serait-ce à dire que la politique est devenue si toxique que l'on ne peut en faire qu'en le niant ?

Make.org partage l'ambition de suppléer des institutions défaillantes. Elle vise à « engager la société civile dans la transformation positive de la société » en faisant émerger « des consensus populaires ». Prenant acte de la fragmentation de la société, elle prétend reconstruire ce socle commun dont nous avons constaté la désagrégation. Ce fut le cas de sa grande consultation, « WeEuropeans », organisée dans les 27 pays de l'Union européenne en amont des élections européennes de 2019, qui a fait émerger 10 propositions plébiscitées par les citoyens. Ou encore de multiples « consultations d'engagement » menées pour des entreprises ou des ministères, afin de permettre aux parties prenantes de

coconstruire des projets engageant leur avenir. De plus en plus d'acteurs publics sous-traitent à cette entité l'organisation et la structuration de débats dont ils ne savent plus canaliser les divergences et tirer des enseignements fédérateurs. Il est essentiel de souligner que Make.org, contrairement à beaucoup d'autres *civic tech*, prétend compléter les institutions en aidant la représentation, et non en l'effaçant dans une illusion de démocratie directe.

Dans sa démarche s'affiche une volonté de créer le commun autour de sujets qui pourront ainsi être mis à l'agenda et pour lesquels des solutions pourront être coconstruites avec les représentants élus ou des candidats en compétition pour l'élection. En s'appuyant sur les institutions, c'est la capacité de faire que l'entreprise met en avant, devant la responsabilité politique.

Une critique peut être émise sur ce modèle. La démarche semble en effet reposer sur le contournement de ce qui fait la politique, à savoir les désaccords, l'affrontement qui détermine les choix politiques à moins de participer d'un processus continu de surveillance des modes d'action et de passage à l'acte des ambitions politiques. De ce point de vue, l'instrument technologique s'inscrit dans la perspective du contrôle citoyen des élus, ce qui est une demande récurrente.

Dernier exemple, emblématique de la révolution en cours et de ses risques pour la démocratie : Facebook. Prétendre que le réseau social veut remplacer les partis politiques semblera relever de la provocation. Et pourtant, reprenons les mots de son fondateur Mark Zuckerberg : « Au-delà du vote, l'essentiel est d'aider les citoyens à rester connectés aux sujets qui les préoccupent personnellement, [nous voulons] établir un dialogue direct entre les citoyens et leurs représentants, et les aider à rappeler ces derniers à leurs engagements¹. » Prenant l'exemple de ministres qui partagent leurs agendas sur Facebook et peuvent être interpellés directement par les citoyens, ou celui des groupes WhatsApp permettant aux citoyens de discuter avec leurs dirigeants, Zuckerberg souligne que, dans la plupart des pays, ce sont les candidats les plus « engagés » sur Facebook qui remportent les élections.

Une vision messianique se détache ici à travers une idéologie considérant l'algorithme comme solution universelle à tout problème humain, la connexion et la circulation de l'information comme graal démocratique. Ce serait ignorer de nombreux travaux qui prouvent que, loin d'améliorer la démocratie, Facebook contribue à la déliter.

Il ne s'agit d'ailleurs pas que de Facebook, mais de l'inspiration qu'en tirent certains acteurs politiques nouveaux. Giuliano da Empoli décrit très bien la manière dont Davide Casaleggio et Beppe Grillo ont conçu leur empire « 5 étoiles » à partir d'un simple blog, un réseau ressemblant en tout point à un système féodal. Loin de « donner du pouvoir » aux citoyens, celui-ci capte l'émotion pour l'instrumentaliser et la démultiplier, diffuse fausses et vraies nouvelles indistinctement à ses *followers* pour nourrir une dynamique dont les dirigeants politiques sont absolument seuls à bénéficier et qu'ils contrôlent sans partage, et ce, dans le plus grand secret¹. Cette forme de « parti algorithme » capte en permanence ce qui « buzze », abandonnant toute cohérence idéologique et toute réflexion approfondie au profit de l'émotion sans lendemain. Les élus sont mis au pas, immédiatement obligés de renoncer par contrat à toute indépendance vis-à-vis de la direction du parti. Toute « carrière » politique, tout ancrage est soigneusement découragé, voire empêché, afin que le cœur du réseau conserve tout le pouvoir. L'agilité et la plasticité sont ici souveraines et les fonctions traditionnelles du parti ont été totalement réorganisées au profit du seul chef à qui l'allégeance est portée.

À travers les *civic tech*, le recours au citoyen marquerait l'enjeu populiste de la démocratie numérique visant à redonner à chacun une parole confisquée par les voies classiques de la politique. C'est en ce sens une arme de défense massive contre le dessaisissement du peuple par les élites politiques et administratives qui est mise en œuvre. Mais cette arme porte le risque de faire croire que l'on peut faire société depuis son canapé, chez soi, en regardant un écran et en répondant à des impulsions – soit extérieures, soit personnelles – dans la définition des enjeux de la chose publique.

1. Mark Zuckerberg, « Letter to shareholders », 2019 [traduction des auteurs].

1. Giuliano da Empoli, *Les Ingénieurs du chaos*, Paris, JC Lattès, 2019.

La confrontation n'est en effet pas la même si l'on se trouve dans une salle avec des contradicteurs ou devant son écran, seul à gérer un flux d'informations disparates en passant d'une question sur la politique de la ville de Nantes au film de Netflix, tout en répondant au message WhatsApp du petit dernier parti en soirée pyjama. Le risque, ici, est bien la désincarnation des enjeux, la déréalisation des choix que l'on opère et, au fond, celui de tomber dans le travers de ces élites à qui l'on reproche de regarder la carte au lieu du territoire.

UNE OPPORTUNITÉ NOUVELLE POUR LES PARTIS

C'est à l'ensemble de ces défis que les partis politiques doivent répondre. Peuvent-ils craindre d'être supplantés par les nouvelles solutions technologiques ? C'est possible. Mais la démocratie, en tant que régime de délibération politique ouvert, s'en trouverait alors considérablement affaiblie, voire anéantie.

Les partis peuvent apprendre de leur manière d'employer la technologie pour mettre en réseau, informer, identifier et diffuser des idées, faciliter l'accès à l'engagement et simplifier des procédures administratives souvent trop lourdes, ou encore pour mieux organiser le débat – y compris de manière à faire émerger du consensus là où trop souvent ils se perdent en querelles artificielles relatives aux personnes et aux ambitions individuelles plutôt qu'au fond.

Les nouvelles technologies ouvrent aux partis de nouvelles possibilités :

- contribuer à permettre d'échanger de l'information :
- élargir le champ géographique du débat au-delà de la section ou du cercle connu ;
- permettre d'interpeller plus facilement la hiérarchie ;
- aider les initiatives individuelles ou de petits groupes à faire boule de neige, à l'image du principe de la pétition, dont la plus connue en France (l'« affaire du siècle ») a obtenu plus de 2 millions de signataires ;
- contribuer à créer du lien et organiser des actions qui pourront et devront se décliner physiquement à un moment donné ;

- simplifier les procédures archaïques (adhésion, votes...) qui expliquent que, souvent, l'aspirant militant ne franchit pas le pas de la porte ou abandonne son parti de guerre lasse.

Le progrès technologique n'efface en réalité ni les partis ni les institutions traditionnelles de la démocratie. La crise sanitaire actuelle du coronavirus montre, il est vrai, que l'on peut militer autrement. Une forme de télé-militance a pu voir le jour dans les premiers moments de la crise, en pleine campagne électorale des municipales. Facebook, Twitter, Instagram, d'abord comme instruments de débat et de diffusion des idées et des images qui remplacent momentanément la réunion physique remplacée à son tour par les Zoom et autres outils de télé-réunion. Les jeunes de Youth for Climat manifestent en ligne tous les vendredis. Comme Jean-Luc Mélenchon avait utilisé un hologramme pour faire don d'ubiquité militante dans des réunions publiques simultanées, l'on voit les réunions publiques, auditions... se numériser. Le Parlement en ligne accompagne l'enseignement à distance. Utile mais certainement pas équivalent. La crise du Covid, ici, montre les possibles, la capacité de multiplier les formes militantes pour des partis exsangues. Mais il faut y prendre garde, aucune dystopie technologique ne montre une démocratie en exercice. Elles sont toutes installées dans des régimes au moins autoritaires. La démocratie, c'est le contact. La militance reste à ce jour la rencontre physique du souffle de l'autre. L'humanité incarnée. La politique reste un théâtre et le théâtre démocratique est un art de la présence, pas de la distanciation physique. D'où le rôle singulier des partis et institutions traditionnelles face à l'individualisation des rapports numériques. Ils peuvent au contraire prouver leur robustesse en matière de cadre délibératif. Cependant, il serait dangereux d'ignorer les potentialités nouvelles, mais aussi les risques liés à ces technologies.

LES RISQUES DE L'HYPERCIBLAGE ALGORITHMIQUE

Au rang des dangers, il faut débattre de l'impact combiné des progrès en sciences cognitives et de ceux de l'intelligence artificielle, démultiplié par la puissance de feu des réseaux sociaux. Avec le big data, nous pouvons connaître

l'ensemble des préférences et le parcours de vie de chaque individu puis, grâce aux sciences comportementales, comprendre pourquoi et comment chacun opère ses choix de consommateur comme de citoyen. Ensuite, l'automatisation algorithmique et la diffusion *via* les réseaux sociaux permettent d'envoyer des messages sur mesure.

C'est ainsi qu'il est désormais possible d'individualiser totalement la communication politique en étant certain de faire mouche et de l'industrialiser en même temps. Il existe donc là pour le parti politique un risque majeur d'écarter le débat nécessaire à l'élaboration du commun. La dispute commune serait alors remplacée par l'hyperfragmentation, fuite en avant consumériste de la marque politique que l'on déclinerait à chaque individu en fonction de ses désirs et affinités, tels qu'on les aura repérés sur la toile. Comme si chacun s'enfermait dans son unique programme au détriment du lien social.

Deuxième risque : celui engendré par la manipulation scientifique massifiée. On fait mine de croire que seules les *fake news* menaceraient le débat public. Mais elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg car elles renvoient à la capacité critique des citoyens que l'espace médiatique et les partis doivent prendre en charge.

Le troisième risque pour les partis de l'ère du big data, de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux est la tentation du suivisme qui semble s'emparer d'eux. Le parti est là pour façonner le débat, civiliser la lutte politique qui traverse la société. Or, trop souvent désormais, sous le coup des études quantitatives et qualitatives importées de la science du marketing, la tentation de « suivre » la demande s'impose. Les exercices de réflexion politique visant à construire le monde ont reculé, privilégiant les professionnels de la communication au détriment des autres acteurs de la pensée politique. L'éloignement entre citoyens et politiques qui en résulte n'est pas si paradoxal. Il prouve que les premiers parviennent encore à distinguer la part d'artificialité et celle d'engagement et de convictions réelles. Si l'écoute de l'opinion est absolument cardinale, elle doit être remise à sa juste place : un élément parmi d'autres, pesant sur une stratégie de conquête du pouvoir qui repose aussi sur la capacité des candidats à emporter les électeurs dans un récit laissant leur part au rêve, à l'utopie.

LES SOLUTIONS : REFONDER LES PARTIS

Dans son essai *Digital Darwinism*, l'auteur Tom Goodwin rapporte cette fable populaire irlandaise : un homme, perdu dans l'Irlande rurale, aurait un jour demandé son chemin pour se rendre à Dublin à un berger croisé sur le bord de la route. Ce dernier lui aurait répondu : « Eh bien, monsieur, si j'allais à Dublin, je n'aurais pas commencé mon voyage ici. » Pour l'auteur, la fable symbolise la difficulté, pour les formes organisationnelles humaines, de se réinventer. Elles sont « le produit d'une accumulation de décisions passées ; par exemple [... les entreprises sont] le résultat d'embauches, d'acquisitions d'actifs et de systèmes¹ ».

Le changement ne s'écrit jamais *ex nihilo*, il s'inscrit dans l'héritage administratif, humain, culturel, des habitudes bonnes et mauvaises que l'on ne pense pas forcément à remettre en cause. Le monde du mouvement permanent handicape ainsi les grandes organisations par rapport aux nouveaux acteurs du fait même de leur longue existence, de la stratification des expériences.

Redéfinir le parti politique oblige pourtant à tenir compte de l'existant pour se demander de manière radicale quelles fonctions peuvent être abandonnées, conservées ou inventées. Le député Jean-Michel Clément nous l'a dit : les partis recelaient les germes de leur disparition pour avoir regardé le monde changer sans eux. La « mal-représentation par les partis, qui conduit à idéologiser et à caricaturer la réalité² », doit trouver une solution à travers l'investissement de ceux-ci dans le récit du réel que les invisibles ne parviennent

1. Tom Goodwin, *Digital Darwinism. Survival of the Fittest in the Age of Business Disruption*, Londres, Kogan Page, 2018.

2. Pierre Rosanvallon, *Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Paris, Seuil, 2020.

plus à faire partager à la représentation politique. Il faut donc penser la faillite afin de la contourner. Nous connaissons les limites théoriques de l'exercice, mais évoquons ici plusieurs propositions que nous soumettons au débat.

DÉPERSONNALISER LE DÉBAT

La faillite principale est la transformation des partis en écuries électorales, au prix de la relégation, voire de la disparition des idées et d'une obsolescence dès l'élection passée. En France, cette transformation des partis en machines à départager des personnalités a été amplifiée par deux phénomènes complémentaires. Il s'agit d'une part de la « pipolisation » politique, qui a mis l'accent journalistique sur les individus à la suite des schémas anglo-saxons d'une presse tournée vers l'anecdote. Il faut se faire aimer humainement pour être élu, montrer son épouse, faire le récit d'une vie de services et de sacrifices familiaux, la proximité au peuple. Le tournant des années Giscard est ici stratégique. Le président s'invite chez les Français, joue de l'accordéon... quoi de plus vendeur ? Ce que pense Giscard, finalement, a peut-être moins d'importance que ce qu'il montre de lui. D'autre part, et nous touchons là à l'architecture institutionnelle du régime, l'inversion du calendrier électoral a donné la prééminence à l'élection présidentielle qui, comme l'a montré celle de 2017, a désormais la force à elle seule de réordonner tout le paysage politique au nom de l'indispensable soutien à l'action présidentielle.

Les partis ont évidemment accompagné le mouvement. Les idées étant mises au second plan, l'organisation des luttes individuelles et, pourquoi pas, leur mise en scène priment. À l'ère de l'image reine, cette donnée naturelle de la politique transforme la lutte des idées et, finalement, efface le parti au profit d'une tête de gondole choisie non par référence aux idées mais à la capacité personnelle d'entraînement des masses, au risque du vide alentour. Sur le « marché politique », les partis rejouent le césarisme qui conduit à leur extinction.

C'est pourquoi il est essentiel de reconfigurer la machine partisane pour lui insuffler l'élan doctrinal qui ferait passer au second plan la désignation des

candidats. Pour la mère des batailles, la présidentielle, la désignation des candidats pourrait passer par l'automatisme d'une candidature du chef du parti qui, désigné très en amont de l'élection, conduirait les travaux doctrinaux susceptibles de donner corps à un projet partisan. Mais il paraît illusoire de penser que les partis puissent ne pas suivre le jeu des institutions qui orientent les figures imposées du combat politique. Ainsi, revenir sur la réforme constitutionnelle de 2000, inverser à nouveau le calendrier électoral et rétablir le septennat afin que législatives et présidentielle ne coïncident plus pourrait être une solution.

L'élection présidentielle et le mandat qui lui correspond sont la clef de voûte de nos institutions. Les avis quant à la nécessité ou non de les réformer divergent. Par exemple, nous avons noté que Xavier Bertrand est favorable à un mandat non renouvelable – mais potentiellement plus long que cinq ans –, pour que les président cessent d'être paralysés par la peur de ne pas être réélus ; il indique que « Si, au lendemain de la crise des « gilets jaunes », Emmanuel Macron n'avait pas eu peur pour sa réélection, il aurait peut-être pris des mesures beaucoup plus audacieuses et déterminantes¹ ».

On pourrait même penser le retour aux institutions originelles de la V^e République donnant au Parlement le pouvoir du choix du président, qui ne serait plus alors investi de l'onction sacrée du scrutin universel direct conférant à un homme seul la capacité de régner sur la nation. Rappelons que 1958 était une réaction au régime des partis et organisait un équilibre ensuite déstabilisé par la réforme de 1962 faite pour De Gaulle. Ce faisant, la lutte politique pour la présidentielle serait issue des batailles pour le Parlement, redonnant aux partis un rôle structurant du débat politique, dégagé du césarisme qui l'ampute.

Peut-être cette réforme pourrait-elle être critiquée au motif qu'elle serait vécue comme un dessaisissement populaire. Mais elle permettrait en réalité de réorganiser l'équilibre institutionnel. Dans cette mesure, il conviendrait de lier de manière étroite le « programme » d'un parti avec son candidat pour éviter

1. Entretien avec Xavier Bertrand le 9 mars 2020

les pas de côté de candidats qui, une fois désignés, s'affranchissent de la base militante au nom de la poursuite d'un intérêt général soudain attaché à leur personne et plus à ceux qui les ont faits, reposant sur la machine de l'État oublieuse des jeux et volontés politiques. C'est ici que la désignation automatique du chef de parti prend tout son sens – à moins qu'une coalition ne se forme avec d'autres partis, dont les termes seraient à négocier au grand jour.

RETISSER LE LIEN ENTRE REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTÉS

En outre, plusieurs moyens peuvent être utilisés pour réaffirmer le lien entre représentants et représentés au sein même du parti politique, contrebalançant ainsi le risque de coupure peuple-élites. Par exemple, un tiers des représentants aux parlements des partis pourraient être des militants tirés au sort. LREM a inauguré cet apport du tirage au sort. Il faut lui donner un poids réel. Il pourrait être mitigé par l'apport de différentes catégories de militants qui accéderaient à la vie interne du parti au regard de leur implication. On peut par exemple imaginer que l'on adhère à un parti pour défendre telle ou telle thématique spécifique, comme on le ferait dans une ONG, ou avec une visée plus politique et que l'on souhaite participer à la désignation des candidats pour les élections. Dans ce cadre, le prix des adhésions et les droits internes pourraient varier.

Dans l'exercice du pouvoir, au-delà d'une nécessaire responsabilité parlementaire de l'exécutif, il est essentiel pour la démarche partisane de redonner à l'échelon politique la gouvernance réelle de l'administration. De ce point de vue, le *spoils system* avancé par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle de 2017 a tout son sens. Il permettrait en effet une clarification de la mission de la plus haute fonction publique et du rôle des ministres à l'égard de la machinerie administrative. Cette réforme n'est guère dans la culture d'une fonction publique dédiée à la garde de l'État par-delà les soubresauts politiques, et pose donc de vrais problèmes philosophiques. Pour autant, la France ne manque pas d'institutions indépendantes (Cour des

comptes, Conseil d'État, Conseil constitutionnel...) dont le rôle est de contrôler et de juger les errements possibles à la suite d'une telle démarche. Le Parlement aussi doit contrôler l'exécutif.

Si le jeu institutionnel handicape les partis, il ne faut cependant pas mettre leur épuisement à son seul débit. La première fonction partisane est en effet de féconder les idées, de permettre la construction de corpus intellectuels susceptibles de fonder des perspectives politiques. À ce titre, il est fondamental de réinvestir la formation et la pensée politiques, à travers le débat qui, seul, peut attirer des Français demeurés malgré tout passionnés de politique. Car il ne faut pas s'y tromper : le désengagement partisan n'est pas synonyme, chez nous, de rejet de la chose politique. Selon l'association Destin commun, 42 % des Français disent « parler de politique avec [leurs] proches et [leurs] collègues » (contre 12 % « participer à une manifestation » ou 26 % « donner de l'argent à une association caritative »)¹. Il appartient donc aux partis de faire vivre les schèmes d'une implication citoyenne à travers leurs actions quotidiennes d'information, de recherche et de formation.

Selon Xavier Bertrand, qui dirigea l'UMP au début des années 2000, « La formation a été abandonnée par les partis politiques. Or, il est essentiel de former des militants, des citoyens² ».

Ici, il convient de faire en sorte que le débat ne soit jamais artificiel ou cosmétique – il doit donner lieu à des débouchés, montrer son apport, quitte à aboutir à la reconnaissance des erreurs passées. Au sein des partis, les débats, consultations et conférences de consensus – notamment menés grâce aux *civic tech* – doivent être codifiés et réguliers. Par exemple, le référendum d'initiative citoyenne interne doit être possible, sur proposition d'une proportion suffisante des militants ou des élus du parti. Ces méthodes de délibération et de consultation ne doivent plus être externalisées par les partis au motif de la peur d'une connotation politique qui serait contre-productive. Le politique ne doit pas être honteux, il lui faut assumer sa fonction démocratique fondamentale.

1. François-Xavier Demoures (dir.), *op. cit.*, p. 15.

2. Entretien avec Xavier Bertrand le 9 mars 2020.

INVESTIR À NOUVEAU DANS LES IDÉES

À ce titre, les outils démocratiques méritent d'être développés. Les fondations politiques pourraient ici voir leurs statuts modifiés. Le modèle des fondations allemandes est une solution intéressante. Directement rattachés à des partis, les think tanks reçoivent aussi un fort financement public. Si l'on considère l'État comme une institution neutre, alors il est légitime de lui demander de payer le développement des idées politiques qui concourent à la démocratie et à l'éclairage du vote¹.

Ensuite, il sera possible de renforcer le rôle des partis dans l'identification et la fécondation des idées, y compris – et peut-être surtout – en admettant et organisant le débat partisan avec des pensées divergentes qu'il faut amener à se confronter. C'est ainsi d'ailleurs que la fonction formatrice qui peut leur être confiée prend une importance stratégique. Il n'existe en effet pas de démocratie sans esprit critique, pas de travail politique sans apprentissage des enjeux qui s'affrontent. Les fondations doivent contribuer à recréer des lieux d'éducation populaire qui, de ces colonies de vacances qui disparaissent en silence aux universités populaires ou aux MOOC, peuvent contribuer à refonder une culture commune et un esprit de citoyenneté. Car enfin, le fonctionnement des partis détient une part de responsabilité dans l'effondrement politique. En négligeant le débat, les idées et la formation critique, ils ont concouru à l'effondrement culturel – notamment de la connaissance de l'histoire politique et de la culture juridique qui a imposé un esprit gestionnaire plus confortable car inclinant à réagir au lieu d'agir.

Selon Xavier Bertrand, « Les partis politiques français n'ont pas tranché entre deux options : veulent-ils être des machines électorales, ou bien des boîtes à idées ? Faute d'avoir su trancher, ils n'assument aucune de ces deux fonctions pleinement. Par exemple, en 2007, ce n'est pas l'UMP qui a produit les idées fortes de Nicolas Sarkozy, mais le candidat lui-même. Le parti a servi à les propager² ».

La politique doit se recentrer sur la pensée et les idées. Pour contenir la tentation trop répandue de faire passer les idées après les fonctions administratives ou les dépenses de campagne, nous proposons que chaque parti s'astreigne, selon l'ampleur de son budget, à consacrer un pourcentage minimum de celui-ci à la production et la diffusion d'idées et de débats – hors périodes électorales, du moins. L'exigence et l'ambition voudraient qu'un seuil soit fixé à 20 % des ressources. En outre, la dépersonnalisation du fonctionnement des partis commande que l'on ne puisse plus « jouer le parti contre l'opinion » ou « l'opinion contre le parti », « les élus contre l'opinion », etc. Les principaux postes devraient être désignés par la combinaison, à poids égaux, de plusieurs collèges électoraux – les militants, les citoyens qui le souhaitent (comme pour les primaires ouvertes), les partenaires associatifs et syndicaux et enfin le collège des élus, pour ramener la politique d'abord à une affaire de choix plutôt que de personnes.

MIEUX DIFFUSER LES IDÉES POUR RÉGÉNÉRER LE DÉBAT

Parmi les outils qui devraient être explorés par les partis, la création – au sein d'une fondation politique ou à côté – d'un média ouvert aux contributions, cultivant la pluralité et la curiosité, dont une des vocations premières, à travers un conseil scientifique et éditorial indépendant, serait d'éduquer à l'usage des médias et de développer l'esprit critique face à l'avènement des technologies de manipulation de masse, nous semble indispensable. L'expérience douloureuse de La France insoumise à cet égard ne doit pas être la preuve définitive que cela est mortifère. Au contraire. Cette création participe du débat d'idées au-delà des ambitions personnelles de tel ou tel. Avec son projet éditorial « Raconter la vie », Pierre Rosanvallon a tenté une mise en perspective des idées pour sortir le pays de son sentiment d'abandon. Il n'a guère été suivi. Pourtant, les partis pourraient s'emparer de cette démarche à travers la mise en œuvre de médias consacrés aux idées et à l'étude permanente de la société en partant des territoires qu'ils occupent et animent politiquement.

1. Julia Cagé, *op. cit.*, 2018.

2. Entretien avec Xavier Bertrand le 9 mars 2020.

Dans un paysage devenu extrêmement mouvant, où l'argent domine, il faut protéger ces vecteurs de pluralité que sont les partis. Leur financement public, particulièrement, mérite d'être revu pour atténuer cette volatilité qui détruit les capacités de chacun d'exister dans le débat. Réformer l'adéquation entre argent public et résultats électoraux s'impose ainsi, afin de garantir une pluralité durable au-delà des aventures personnelles.

UN BIG-BANG ORGANISATIONNEL

L'administration des partis, surtout lorsqu'il s'agit de « vieux » partis héritiers d'une longue histoire ayant sédimenté les échelons administratifs, est à repenser totalement. Ce miroir des lourdeurs de l'État doit être remplacé par une organisation moins hiérarchique, plus agile, plus souple, plus participative, avec davantage de liberté pour chaque cellule de base (liberté de créer des comités locaux, mais aussi de se saisir de certains sujets et de faire remonter aux échelons supérieurs des doléances, ou de mener des campagnes thématiques, par exemple). Pour cela, un processus de coconstruction de l'organisation hiérarchique doit être engagé avec les militants, à l'aide d'outils d'intelligence collective et de délibération. L'organisation doit ensuite être ratifiée par une majorité de militants.

Le fonctionnement pourrait être revu au profit d'une décentralisation plus forte qui permettrait une autonomie accentuée au regard des enjeux locaux. Si l'on prend les partis comme des espaces conviviaux de débats et d'agrégation politique, ceux-ci doivent montrer de la plasticité dans leur administration. Celui qui souhaite s'engager sur une cause de manière temporaire ou donner un peu de temps à un moment de sa vie doit pouvoir le faire sans que les procédures le découragent. Dans un objectif de démocratisation et de massification, le prix de l'adhésion doit alors être minimal – et la perte afférente en partie compensée par la réforme du financement proposée plus haut.

VALORISER LE RÔLE DE L'ÉLU COMME CELUI DU CITOYEN-MILITANT

À l'heure de la remise en cause des fondements de notre civilisation par les crises climatique et environnementale, sociale..., l'engagement politique doit de nouveau être perçu comme un atout, un acte au service de tous, et non une tare. C'est pourquoi tout doit être fait pour s'adapter au temps du citoyen, qui est aussi mère ou père de famille, employé ou cadre, et cherche à concilier l'aspiration à exercer son rôle de citoyen avec le reste de sa vie.

Mais la crise de la démocratie et des partis ne se résoudra pas contre les élus. À ce titre, il est impératif de ne pas confondre exigence et *bashing* : leur mandat, et notamment les mandats locaux de cette immense majorité de maires de petites villes qui font vivre la démocratie au plus près du citoyen, doit être dûment rémunéré. Il est temps d'assumer la part d'impopularité liée à la création d'un véritable statut de l'élu – sujet sur lequel l'Association des maires de France, présidée par François Baroin, a formulé de nombreuses propositions intéressantes. À titre d'exemple, la rémunération d'un élu ne devrait à nos yeux jamais être inférieure au salaire de la direction générale de son administration. Assumons de dire que la démocratie mérite que l'on y consacre davantage d'argent public. À cet égard, la baisse du taux de remboursement des frais de campagne par le gouvernement Ayraut fut une erreur funeste.

ABORDER SANS TABOU LA QUESTION DE L'ARGENT EN POLITIQUE

En outre, la vitalité du débat public suppose que les partis aient les moyens nécessaires à leur expression. Quand les grands émetteurs d'idées et détenteurs de médias sont des entreprises multinationales, le budget que la plupart des partis peuvent consacrer à la promotion des idées semble dérisoire. Nous proposons donc d'une part une loi antitrust dans les médias, visant à couper court aux suspicions réelles ou infondées de privatisation du débat par

quelques entreprises, et d'autre part que les mécanismes de financement proposés par Julia Cagé – avec un chèque annuel que chaque citoyen pourra adresser au parti de son choix – soient appliqués, avec en prime un seuil de 10 millions d'euros annuels versés à tout parti ayant dépassé les 5 % de voix aux législatives. Une telle somme ne ruinerait pas l'État, et permettrait de lisser les effets néfastes de la volatilité électorale, qui concourent aujourd'hui au rétrécissement et à la privatisation du débat public.

Cette question de l'argent touche le fonctionnement des partis à travers celui du Parlement. Le système est aujourd'hui profondément inégalitaire. Il donne des moyens aux plus forts et affaiblit les plus faibles. Plutôt que de penser profiter d'un abaissement du nombre de parlementaires dans un système où les députés des majorités ont été depuis longtemps transformés en représentants de l'exécutif avec une liberté minimale de vote, il serait bon de donner aux groupes parlementaires les moyens d'accomplir le travail législatif. Car enfin, le nombre de textes à discuter et leur technicité ne diminuent pas avec le nombre de membres d'un groupe... Sur ce point, le droit de constituer un groupe ne doit pas être seulement fonction du nombre de parlementaires de ce groupe, mais aussi de la représentativité globale du parti auquel appartiennent les élus. Comment, sur le plan des principes démocratiques, admettre qu'un parti comme le Rassemblement national n'ait pas de groupe parlementaire alors qu'il représente plus d'un cinquième de l'électorat, au prétexte que son isolement l'empêche, dans le système de scrutin, d'obtenir davantage de députés ? C'est 25 % des électeurs qui sont ainsi écartés de la fonction du débat parlementaire.

De ce point de vue, le Parlement devrait prendre en charge le fonctionnement des groupes, avec un nombre minimal de conseillers que nous pourrions fixer à trois par commission permanente. Est-ce trop, quinze conseillers techniques pour un groupe, lorsque chaque ministre en dispose de dix pour son seul ministère en plus de son administration ? La qualité d'une démocratie se juge aussi aux moyens accordés à l'équilibre des forces, et donc au débat qu'il permet.

DONNER DE NOUVEAUX DROITS AUX PARTIS POLITIQUES

Dans le même sens, la proposition d'Olivier Faure – le premier secrétaire du Parti socialiste – de mettre fin au monopole de l'expertise de l'État pour le gouvernement mérite d'être reprise. Il s'agit de passer « de l'exercice du pouvoir par le monopole de l'information, à la légitimation du pouvoir par la capacité de conviction¹ », selon sa formule. Le déficit et la défiance démocratiques se nourrissent en effet de l'approximation et du fantasme nés du verrouillage par le pouvoir de l'information sur les effets de telle ou telle proposition. Tout parti doit pouvoir s'appuyer, librement, sur les outils statistiques et fiscaux dont dispose le gouvernement pour simuler, chiffrer et explorer les conséquences de ses propositions. Replacer le débat sur des bases plus saines permettra aussi de le dépersonnaliser et de le recentrer sur le fond des idées. Dans chaque ministère, une cellule devrait être dédiée à faire vivre cette expertise pour tous les partis, sans exclusive.

En outre, des prérogatives propres doivent être conférées aux partis dans notre système juridique et institutionnel. Par exemple, tout parti représentant plus de 5 % aux législatives doit pouvoir, en son nom, saisir le Conseil constitutionnel d'une loi votée du fait de sa représentativité politique.

Enfin, l'État devrait créer un fonds d'amorçage de mouvements nouveaux et d'entretien du débat par les partis existants, qui serait attribué – sous forme de droits de tirage annuels – à ceux qui sont en capacité de mobiliser 1 % du corps électoral répartie dans au moins 50 départements sur une action à caractère politique (pétition, débat, etc.). Ici, le but est d'ouvrir le jeu démocratique.

Les propositions listées ci-dessus ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles portent le modeste espoir que chacun se saisisse du débat sur l'avenir des partis politiques. L'enjeu est immense, et il est bien résumé par Xavier Bertrand : « Il se joue quelque chose d'essentiel pour nos démocraties dans

1. Entretien des auteurs avec Olivier Faure, février 2020.

À quoi servent encore les partis politiques ?

les dix années qui viennent. Nous risquons de vivre le crépuscule des démocraties telles que nous les connaissons. Si le système ne parvient pas à faire la preuve de son autorité et de son efficacité au service des Français, alors ceux-ci vont finir par décider de vivre sans la politique, donc sans l'État. Et ça, ce serait terriblement dangereux¹ ».

BIBLIOGRAPHIE

- Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965.
- Daniel Bounoux, *La Crise de la représentation*, Paris, La Découverte, 2006.
- Julia Cagé, *Le Prix de la démocratie*, Paris, Fayard, 2018.
- Cornelius Castoriadis, *Une société à la dérive. Entretiens et débat 1974-1997*, Paris, Seuil, 2005.
- François Dupuis-Déri, *Nous n'irons plus aux urnes. Plaidoyer pour l'abstention*, Montréal, Lux Éditeur, 2019.
- Maurice Duverger, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.
- Maurice Duverger, *La Démocratie sans le peuple*, Paris, Seuil, 1967.
- Giuliano da Empoli, *Les Ingénieurs du chaos*, Paris, JC Lattès, 2019.
- Martial Foucault, *Maires au bord de la crise de nerfs. La démocratie locale peut-elle survivre ?*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2020.
- Daniel Gaxie, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1994.
- François Guizot, *Histoire parlementaire de France*, Paris, Michel Lévy frères, 1863, tomes deuxième et troisième.
- Robert Michels, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, Paris, Folio, 2015 [1925].
- Marcel Morabito, *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, 6^e éd., Paris, Montchrestien, 2000.
- Dominique Rousseau, *Radicaliser la démocratie. Propositions pour une refondation*, Paris, Seuil, 2015.
- Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2012 [1762].
- Alain Supiot, *Critique du droit du travail*, Paris, PUF, 1994.
- Alain Supiot, *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015.
- Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Paris, Climats, 2017 [1950].

1. Entretien avec Xavier Bertrand le 9 mars 2020.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LE REJET DE LA RAISON DU PEUPLE AU FONDEMENT DE LA CRISE	9
Une crise de la représentation	9
Le faux débat de la professionnalisation	10
Un lien perdu entre représentés et représentants	12
La dictature de l'urgence	13
Des partis qui ont renoncé à penser et à éduquer	14
Parti administration, parti manager, miroir des travers de l'État	16
L'argent : une question démocratique majeure	18
LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE, L'ILLUSION D'UNE CITOYENNETÉ DE CANAPÉ ?	19
Parti plateforme, parti algorithme : risques et potentialités des technologies appliquées à la démocratie	19
Une promesse messianique de dépolitisation	21
Une opportunité nouvelle pour les partis	24
Les risques de l'hyperciblage algorithmique	25
LES SOLUTIONS : REFONDER LES PARTIS	27
Dépersonnaliser le débat	28
Retisser le lien entre représentants et représentés	30
Investir à nouveau dans les idées	31
Mieux diffuser les idées pour régénérer le débat	33
Un big-bang organisationnel	33
Valoriser le rôle de l'élu comme celui du citoyen-militant	34
Aborder sans tabou la question de l'argent en politique	35
Donner de nouveaux droits aux partis politiques	36
BIBLIOGRAPHIE	39

Collection dirigée par Gilles Finchelstein
et Laurent Cohen

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, Cité Malesherbes - 75009 Paris

 fondationjeanjaures

 @j_jaures

 fondation-jean-jaures

 www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

www.jean-jaures.org

Chloé Morin
Daniel Perron

**À quoi servent
encore
les partis
politiques ?**

La perception des Français

Crise de la démocratie, marée montante populiste, méfiance généralisée à l'égard des institutions et de leurs représentants..., dans quelle mesure les partis politiques sont-ils embarqués dans la tourmente ?

Si c'est à l'analyse des causes – réelles ou fantasmées – du délitement des partis que se livrent dans cet essai Chloé Morin et Daniel Perron, les auteurs identifient également les ressorts d'un rebond. Car il appartient aussi aux partis politiques de reconfigurer les moyens d'une démocratie imparfaite dont le peuple ne rejette pas la nécessité, mais souhaite au contraire être partie prenante.